

Fiche de mesure N° 166654 - Synthèse

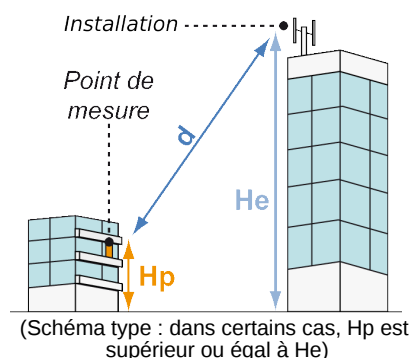
Mesuré réalisée le 16/07/2021 à 16:59 Réf. dossier MCR 140058
 Par le laboratoire EXEM Réf. rapport laboratoire R_SO11714_1_1
 Localisation du point de mesure 33 Chemin de Pecettes, 31520, RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Environnement Divers Mesure effectuée A l'extérieur

Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-4

Positionnement des installations visibles du point de mesure

Hp (hauteur du point de mesure) : 1.50 m



Installations visibles du point de mesure	He (hauteur de l'installation)	d (distance point de mesure/installation)
Radiotéléphonie	26.2 m	69 m

Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des installations environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

Niveau global d'exposition : 0.41 V/m

Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.

En l'absence de demande complémentaire, et compte tenu de la valeur du niveau global d'exposition, aucune autre mesure n'a été effectuée.